

G.Faury s'excuse mais maintient le cap !

Télétravail

Lors du CGA-F Airbus du 9 juillet dernier, la direction a confirmé implicitement la réduction du télétravail, suite aux annonces de Guillaume Faury. Le double discours managérial est désormais flagrant.

Le "pourquoi" de la direction : un prétexte managérial

Pour justifier ce coup de frein sur le télétravail, Guillaume Faury a invoqué lors de la réunion le fait que 25% des effectifs ont moins de 3 ans d'ancienneté. Selon lui, réduire le télétravail serait l'unique solution pour assurer une "meilleure transmission" des compétences...

C'est faux ! Les études en sciences sociales (notamment l'INSEE) démontrent le contraire : le télétravail, lorsqu'il est bien encadré, comme à Airbus, favorise l'autonomie, l'efficacité et n'altère en rien la formation des nouveaux arrivants. A Airbus Atlantic, la direction se permet de dire avec mépris que si les nouvelles consignes de télétravail ne conviennent pas, les salarié.es sont libres de quitter l'entreprise !

Le "comment", brutalement et avec des sanctions disciplinaires

La direction affirme que le cadre reste celui de l'accord QVCT... Mais que le télétravail n'est pas un droit, que deux jours de télétravail est un maximum et que cela ne doit pas être la norme. **Traduction CGT : à terme, ce ne sera plus deux jours de télétravail ! Ce sera un jour de télétravail maximum !**

Doit-on s'attendre à des mesures disciplinaires pour les salarié.es récalcitrant.es comme cela est explicité dans les Lines-To-Take (LTT) diffusées auprès des managers ? La direction répond qu'il faut "s'adapter" et que les salarié.es devront "se conformer aux consignes managériales"...

La position de la CGT

Le télétravail est une avancée majeure chez Airbus pour notre efficacité, pour notre équilibre vie pro / vie perso, pour nos conditions de travail et pour l'environnement. Ne laissons pas la direction nous déposséder de ce mode d'organisation du travail sous prétexte d'un management d'un autre âge.

Après les quatre journées de mobilisation du mois de juin, la trêve estivale ne doit pas étouffer notre colère.

Grâce à leur mobilisation exceptionnelle depuis le 1er juillet, nos collègues Airbus Espagne ont doré et déjà obtenu un préaccord avec la direction (restant soumis à validation démocratique des salariés) qui mentionne le maintien des deux jours de télétravail et des augmentations salariales de 12% sur deux ans dont 10% d'augmentation générale.

Construisons ensemble et faisons entendre le rapport de force !



English version



Dès la rentrée, la CGT appelle à une nouvelle mobilisation.

Pour **exprimer à nouveau notre colère et exiger le retrait de la réduction du télétravail** à Airbus. Nous vous tiendrons informé.es de la date exacte.



Rejoignez le fil Whatsapp (QR code)

Contactez la CGT !

syndicat.cgt@airbus.com
avions.cgtairbus.com

